

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 15 (1927)

Heft: 263

Artikel: Correspondance

Autor: E.Gd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-259175>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

aimait à se blaguer désormais, se remit à son travail en son « Pensoir », insouciant des railleries de l'entourage, sans ralentissement dans sa production de la dernière décennie; en vain encore elle sollicita de Berthelot et Quatrefages le prix Jean Reynaud de l'Académie des Sciences: « En me mettant sur les rangs, après trente ans de travaux originaux et de recherches personnelles indépendantes, écrivait-elle, je crois réclamer non une faveur, mais une justice. » Fière attitude de dignité féminine, d'une noble audace, qu'elle renouvela en 1895 en réclamant à l'Association des Bretons de Paris une place à leur dîner annuel. L'élément féminin en était impitoyablement exclu; le président tourna habilement la difficulté en lui offrant la présidence d'honneur; son discours fut un rare chef-d'œuvre d'éloquence dont le *Figaro* parla au Tout-Paris d'alors, s'étonnant que l'auteur de tant de travaux supérieurs ne fût point encore décoré. Ce n'est cependant qu'en 1900 que la philosophe reçut la croix de la Légion d'Honneur... Tardivement, la notoriété, puis la gloire, auréolaient enfin l'aïeule. Relations encore le banquet triomphal organisé, en 1897, au Grand Hôtel de Paris, par ses sauveurs, surtout M^{mes} Léopold-Lacour et Avril de Sainte-Croix, pour fêter son anniversaire: à cette véritable apothéose fraternisèrent philosophes et poètes, sociologues et féministes, scientifiques et journalistes, voire académiciens: on promit d'ouvrir une souscription nationale pour éditer son œuvre, affirmant que des savants étrangers s'y intéressaient déjà. De cette date recommença sa collaboration à de nombreux périodiques, notamment à la *Fronde*. Mentionnons encore l'ovation dont elle fut l'objet au Congrès international des femmes, dont elle fut présidente d'honneur. Cependant, la santé de la vaillante femme fléchissait (asthme, douleurs articulaires, crachements de sang, étouffements); il fut question de séjours chez des amis; mais son labeur ne pouvait être interrompu. Et c'est en s'attardant trop longtemps dans la nuit, son feu s'étant éteint, que Clémence Royer prit froid; il fallut lâcher l'article en préparation et interrompre les séances de portrait avec l'artiste Delasalle. Le lendemain, elle adressait son dernier testament à son exécuteur testamentaire. M^{me} Léopold-Lacour, accourue parce que l'article coutumier de sa vieille amie n'avait pas paru dans la *Fronde*, la trouva déjà dans le coma; et la vieille philosophe mourut seule, dans la nuit du 5 au 6 février 1902. Son testament interdisant qu'on fit son autopsie, on refusa la requête de la Société d'anthropologie de Paris, qui eût voulu étudier ce cerveau de femme de génie; on fit un moulage de son visage et de sa main, et M^{me} Delasalle fit un saisissant dessin mortuaire du grand penseur; l'œil était clair et nullement vitreux, et trois jours après la mort, la tiédeur du corps persistait encore. Son cercueil s'en alla, couvert de violettes, au cimetière de Neuilly. Quelques amis retracèrent son œuvre scientifique et philosophique, et saluèrent en elle « un des plus puissants esprits de notre temps ».

(A suivre.)

MARG. EVARD.

CORRESPONDANCE

M. John Jaques, président du Groupement romand des œuvres d'assistance et de prévoyance sociale, nous écrit à la suite de l'article que nous avons publié dans notre avant-dernier numéro sur la réunion des délégués de ce Groupement à Sion, et surtout au sujet de la note rédactionnelle dont nous l'avions accompagné, en regrettant le remplacement au Comité, dont elle était le seul membre féminin, de M^{me} Dubois, de Neuchâtel, par un membre masculin, pour nous exposer comment M^{me} Dubois, ayant donné sa démission pour cause de surcroît d'occupations, il fallait lui trouver un remplacement à Neuchâtel, disposant d'assez de temps pour prendre la tête du mouvement dans ce canton, d'en présider le Comité, d'en convoquer les Assemblées régionales, et d'en diriger le travail en vue des progrès à réaliser dans le domaine de l'assistance publique et privée. Pour mener à bien cette lourde tâche, M^{me} Dubois proposa elle-même M. Schelling, directeur de l'Assistance publique à La Chaux-de-Fonds, dont l'excellente candidature fut aussitôt agréée par tous les délégués.

Nous tenons à assurer ici le Groupement romand des Œuvres de prévoyance et d'assistance que notre note rédactionnelle ne visait nullement la personnalité de l'éminent directeur de l'Assistance publique de La Chaux-de-Fonds, que nous sommes très heureuse de savoir membre de ce Comité, mais marquait simplement le regret que nous éprouvons toujours, nous autres féministes, à voir les

femmes en si petit nombre dans les organes dirigeants des œuvres d'assistance, où cependant leur place est toute indiquée. Le regret aussi que, lorsqu'une femme se retire de l'un de ces postes, il ne se trouve pas aussitôt une autre femme tout aussi qualifiée pour la remplacer. C'est notre faute assurément, car nous devrions savoir mettre en avant au moment voulu des candidates *ad hoc*; mais est-ce entièrement notre faute? et l'habitude de réserver si rarement aux femmes des places dans ces Comités directeurs, mais de les maintenir dans les fonctions subalternes, n'est-elle pas aussi pour beaucoup dans le cercle vicieux où nous tournons: il n'y a que très peu de femmes membres de ces Comités, parce que très peu sont actuellement préparées à y siéger, et très peu ne sont actuellement préparées à y siéger que parce qu'il n'y en a jamais que très peu qui y accèdent! ...

E. GO.



Sous la dénomination générale: *Hygiène et soins aux malades*, le Groupe XI représentera le travail de la femme dans le domaine de la médecine, des soins aux malades et de l'hygiène publique, et comprendre donc aussi bien les branches d'activités exercées de toute antiquité par la femme, que celles où la femme n'a pris sa place que durant les dernières décades.

Le plan d'exposition de ce groupe prévoit d'abord un aperçu historique et statistique concernant ces différents domaines d'activité, ainsi que des monographies faisant ressortir pour chacune des professions rattachées à ce groupe, les qualités nécessaires, la préparation professionnelle, les débouchés et les moyens de perfectionnement. Les problèmes économiques (frais approximatifs de la préparation professionnelle) y seront également indiqués. Ces monographies seront extrêmement utiles au point de vue de l'orientation professionnelle. Comme il n'a été fait jusqu'ici aucune monographie concernant les carrières libérales, le Comité du Groupe XI espère toutefois pouvoir présenter, en ce qui concerne la femme-médecin et la femme-dentiste, un matériel d'étude important, et compte pour cela sur la collaboration de toutes les femmes suisses pratiquant la médecine et l'art dentaire.

Les nombreuses professions se rattachant aux soins des malades seront également, et pour la première fois, présentées d'une façon générale et systématique, qui sera d'un grand intérêt. Toutes les associations et institutions qui s'occupent des soins aux malades sont engagées à faire connaître dans ce groupe aussi bien la préparation professionnelle et l'activité individuelle de leurs membres, que les œuvres créées et dirigées par elles. Il est déjà prévu un film concernant la profession d'infirmière.

A l'activité des femmes-médecins et des infirmières vient aussi s'ajouter sur une large échelle le *travail social* accompli par des femmes-médecins, des gardes-malades, et des infirmières préparées spécialement à cet effet. On montrera là ce que la femme accomplit dans la lutte antituberculeuse, dans l'assistance des enfants, comme médecin ou infirmière scolaires, et comment elle s'acquitte de ces tâches.

On exposera aussi de façon détaillée ce qui concerne la profession de « laborantines », soit des femmes qui travaillent dans les laboratoires, aux services de radiographie, de Rayons X; l'activité des femmes dans les offices d'hygiène cantonaux et communaux, dans les instituts et dans les hôpitaux.

A toutes ces professions s'ajoutent encore celles de sages-femmes, de gardes-malades, ainsi que l'activité occasionnelle des Sociétés de Samaritaines, dont l'importance pour la propagation de notions d'hygiène, pour l'assistance à domicile aux malades, et pour les cours de puériculture, doit être mise nettement en évidence.

Enfin, à titre de subdivision du Groupe XI, la *gymnastique et les sports* feront l'objet d'une exposition spéciale, dont ressortiront avec évidence l'importance et la nécessité des exercices physiques pour la femme. Les différents systèmes et écoles de gymnastique pourront ainsi être portés à la connaissance du public. Nous espérons pouvoir compter sur une collaboration particulièrement efficace de la part des Associations féminines suisses de gymnastique et de sport, et nous pensons pouvoir organiser des concours sportifs sur les lieux mêmes de l'Exposition.

La présidente du Groupe XI est M^{me} Paula Schulz-Bascho, Dr en médecine et spécialiste pour les maladies infantiles (rue de Thoune, à Berne), qui recevra avec reconnaissance toutes propositions et suggestions. (Pour entrevue personnelle, demander un rendez-vous tous les jours, de 15 à 17 h., sauf le dimanche.)